

Année scolaire 2015-2016

Réunion du jeudi 15 octobre 2015

Ecole :

Maternelle
M.Berteaux
Carrières s/ Seine

Adresser : -2 exemplaires à l'inspecteur de l'Éducation nationale de circonscription
-1 exemplaire au maire

INSPECTION DE LE VESINET

I. - Liste d'émargement:

Affaire suivie par
Annie Malbec, IEN
Téléphone
01.30.09.18.72
Télécopie
01.34.80.17.59
Mél
ce.0783225g@ac-versailles.fr

19 ter rue de Verdun
78 110 Le Vésinet

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ	
Directeur de l'école-Président :Mme Schmitt	x		
Professeurs de l'école			
Mme Letourneau		x	
Mme Sauzon-Drouet	x		
Mme Routeau	x		
Mme Barbé	x		
Mme Hansen	x		
Mme Gangloff	x		
M.Salhioui	x		
Mme Boijaud	x		
Représentant du R.A.S.E.D. :		x	
Représentants des parents d'élèves titulaires			Suppléants assurant un remplacement
Mme Beyens (FCPE)	x		
Mme Willemain (FCPE)	x		
Mme Antraigue (FCPE)	x		
Mme Benchaabane(PEEP)	x		
Mme Chambert PEEP)		x	Mme Embersin-Kyprianou
Mme Tellier (PEEP)	x		
Mme Guyon (PEEP)		x	
IEN : Mme Malbec		x	
Maire ou son représentant : Mme Lucas (adj)	x		
M.Madouri (SEJ)	x		
D.D.E.N :		x	
Voix consultatives			
Membre du R.A.S.E.D :		x	
Médecin scolaire :			
Infirmière scolaire :			
Assistante sociale :			
A.T.S.E.M. :Mmes Ducloy et Legroux	x		
Personne invitée :			



2/7

Représentants des parents d'élèves suppléants		Remplaçant
M. Le Pape(FCPE)	x	
M. Sfaxi (FCPE)	x	
Mme Billard-Geymann	x	
Mme Embersin-Kyprianou (PEEP)	x	Mme Chambert
Mme Bouchaib (PEEP)		x
M. Kyprianou (PEEP)		x
M. Guiose (PEEP)		x

Procès-verbal établi le lundi 03 novembre 2014.

Horaire du conseil :

- début : 18h10
- fin : 20h30

Le président, directrice de l'école,
Nom : Mme Schmitt

La secrétaire de séance,
Nom : Mme Routeau

II. - l'ordre du jour:

PLAN

- | | | |
|--|--|---|
| 1- Organisation interne du Conseil d'École
Résultat des élections
Dates et horaires des prochains CE
Présentation du RASED | 3- Vie de l'école
Coopérative
Activités scolaires dans l'école | 4- Locaux et matériels
Points sur les travaux
5- Questions diverses fédérations |
| 2- Organisation générale de l'école.
Structures de l'école
Règlement intérieur de l'école
APC
Présentation du Projet d'école 2015-2020 | | |

- Intervention de Mme Jolivet maître G (enseignante spécialisée) :

Présentation du RASED :

Le réseau d'aide aux enfants en difficulté est composé sur Carrières de :

- Madame Thiebault : psychologue scolaire
- Monsieur Rousset : maître E en charge des aides à dominante pédagogique
- Madame Jolivet : maître G en charges des aides à dominante rééducative

Les prises en charge des GS auront lieu sur les périodes 4 et 5 par les différents membres du RASED selon les besoins identifiés.

1. Organisation interne au C.E :

- Résultats des élections

Il résulte des élections du 9 octobre 2015 :

- 3 postes FCPE
- 4 postes PEEP

Il y a eu 262 votants sur 334 électeurs. 15 bulletins nuls.

D'où un taux de participation de 78.44%

- Dates des prochains C.E

Lundi 8 février et mardi 14 juin 201 de 18h-20h.

2. Organisation générale de l'école :

- La structure : classes et présentation des enseignants



Classe 1 : petite section-26 élèves-Marie-Emmanuelle Schmitt et Edwige Gangloff.
Classe 2 : petite / moyenne section-28 élèves (14+13)- Julie Letourneau
Classe 3 : petite/grande section-25 élèves (12+13)-Dominique Sauzon-Drouet + 1AVS
Classe 4 : moyenne section-26 élèves-Caroline Routeau
Classe 5 : moyenne section-28 élèves-Fabienne Barbé
Classe 6 : grande section-26 élèves- Céline Hansen et Edwige Gangloff
Classe 7 : grande section-26 élèves-Abdel Salhioui
+ 6 ATSEM

Les classes de grandes sections se partagent une ATSEM.

Un total de 184 élèves.

Les congés maternités de Mesdames Routeau et Letourneau ont été pris en charge respectivement par Mesdames Manso (jusqu'aux vacances de Noël) (MS) et Boijaud (PS-MS).

- **Vote du règlement intérieur**

Précision sur le temps d'accueil du matin de 8h20 à 8h30.

Rappel est fait sur l'importance d'arriver à l'heure.

Compte tenu du plan Vigipirate, les entrées sont faites aux heures d'accueil (8h20-8h30 et 13h35-13h45).

INTERDICTION des ECHARPPES, privilégier des cols/ tours de cou.

- Diffusion du compte rendu des conseils d'école via le site de la ville de Carrières sur Seine et par voie d'affichage sur le panneau dédié à cet effet.
Un mot précisant l'adresse du site de la commune sera distribué...

- **Evaluation des élèves**

Les modalités d'évaluation sont modifiées à partir de cette rentrée 2015. Avec la mise en place des nouveaux programmes, les modalités d'évaluation seront modifiées. Les livrets sous leur forme actuelle se verront modifié en « cahier de réussite/progrès ». Les modalités et forme finale de ce cahier sont en cours d'élaboration.

Les grandes sections pourront encore bénéficier cette année de la remise des anciens livrets de compétences.

- **Santé :**

Une vigilance toute particulière de respect des consignes de sécurité et de l'usage de médicaments est demandée à toutes les familles

- * **Aucun goûter ne doit être donné dans l'enceinte de l'école.**
- * **Aucun médicament ne doit être mis dans les sacs des enfants.**
- * **Toute demande de PAI se fait par la famille auprès du Centre médico scolaire de Sartrouville - Ecole Jules Ferry 29, rue du Gnl Leclerc-78500 Sartrouville.**

- **Les activités pédagogiques complémentaires décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013**

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement sur le temps scolaire. Elles se déroulent par groupes restreints d'élèves. Elles sont organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité, éventuellement en articulation avec les activités périscolaires.

Les activités pédagogiques complémentaires permettent :

- une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ;
- une aide au travail personnel ;
- la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le PEDT.

Le volume horaire annuel consacré par chaque enseignant aux activités pédagogiques complémentaires avec les élèves est de 36 heures.

Le conseil des maîtres propose l'organisation générale de ces activités pédagogiques complémentaires, qui est arrêtée annuellement par l'IEN, dans le cadre général du tableau organisant le service des enseignants du premier degré adressé par les directeurs d'école aux IEN.

Le projet présenté précise :



4/7

- l'organisation hebdomadaire des activités ;
- leur répartition annuelle ;
- le contenu des activités mises en œuvre.

Les dispositions relatives à cette organisation sont présentées chaque année au conseil d'école pour être intégrées dans le projet d'école.

Les activités pédagogiques complémentaires peuvent s'adresser à tous les élèves selon les besoins identifiés par les enseignants.

Le maître de chaque classe dresse, après avoir dialogué avec les parents et recueilli leur accord ou celui du représentant légal, la liste des élèves qui bénéficient des activités pédagogiques complémentaires.

Cette liste, dont le conseil des maîtres ou le conseil de cycle a connaissance, doit évoluer au cours de l'année en fonction de l'émergence de besoins nouveaux.

Les communes ou les EPCI dans le territoire desquels les écoles sont situées sont tenus informés de la répartition horaire des activités pédagogiques complémentaires et des effectifs pris en charge dans chaque école.

À l'école maternelle, l'aide peut être consacrée au renforcement de la maîtrise de la langue orale et à la découverte de l'écrit, par exemple, par l'accès à des récits riches et variés. Le travail en petits groupes permet de solliciter chaque élève et favorise les échanges avec l'enseignant. Ce temps d'aide permet aussi la mise en œuvre de jeux symboliques et de jeux à règles.

Cette année une autorisation annuelle a été soumise aux parents afin de permettre de remédier immédiatement aux difficultés.

Organisation de l'APC dans l'école :

- La question du placement des heures d'APC fut difficile en raison de la mise en place des rythmes scolaires et de l'organisation de la cantine sur le groupe scolaire les mercredis matins.
- 2x par semaine les lundis et jeudis soit de 11h45 à 12h15 ou de 15h45 à 16h15 (2x30min)

Les familles ont signées un document en début d'année. Un retour sur le contenu ou les progrès des enfants peut être fourni aux familles lors des prises en charge.

3. Vie de l'école :

- **La coopérative scolaire**

Bilan des dons :

Le montant des dons cette année se monte à 4345€

Bilan du barbecue du mois de juin 2015 organisé par les fédérations :

Le bénéfice dégagé est de 815€ (recettes=1440, dépenses=625)

La vente des photos de classe est en cours.

- **Le projet d'école 2015-2020**

Il s'articule autour de trois axes prioritaires :

- La prévention de la violence.
- La mise en place des parcours éducatifs et culturels, maîtrise des fondamentaux.
- Mise en place des dispositifs en faveur de la réussite éducative.

- **Dons d'ordinateurs pour les classes.**

Un don de 7 ordinateurs a été fait à l'école par une société grâce à Mme Kyprianou-Embersin, parent d'élève en GS.

Les ordinateurs sont vierges. Il est nécessaire de réinstaller les systèmes d'exploitation.

Une demande a été formulée auprès de la mairie. Ainsi qu'une estimation des montants des systèmes auprès de Microsoft grâce à Monsieur Sfaxi, parent d'élèves en PS et GS.

- **Modifications du fonctionnement pour les ouvertures de grille.**

A la suite des changements de fonctionnement des gardiens de l'école, l'ouverture de grille doit être assurée depuis la rentrée par l'école aux horaires d'entrée.

Un cadrage et des réorganisations des tâches et rôles des personnels de l'équipe ont dû être faits en ce sens.



5/7

- **Circulation dans l'école.**

Il est rappelé l'importance du fait des mesures du plan « Vigipirate-alerte Attentat » de ne pas s'attarder au portail entre les deux cours maternelle-élémentaire. Ce dernier étant un lieu de passage uniquement à usage interne, c'est-à-dire pour les accès des personnels du périscolaire et l'accès des enfants de la garderie à l'école et la cantine.

Il est fortement rappelé que la circulation dans l'enceinte de l'école doit se faire le plus rapidement possible afin de pouvoir fermer les accès.

De ce fait, et en application aux mesures du plan « Vigipirate » la cour doit être libérée rapidement.

Il est interdit de laisser les enfants jouer sur les structures et passer par le portail entre les deux cours.

- **Les activités scolaires, spectacles, sorties...**

• *Période 1 :*

* Semaine du goût :

Toutes les classes de l'école ont travaillées individuellement sur la semaine du goût.

• *Période 2 :*

* Spectacle « Et Hop » et ateliers de danse contemporaine de la compagnie Arcane.

* Animations avec la CCBS autour du projet du composteur, installation du composteur

* Goûter de Noël : jeudi 17 décembre au matin - « Tout le monde en rouge et blanc »

* Spectacles de Noël, offert par la Mairie et le comité des fêtes le vendredi 18 décembre au matin semaine de classe.

• *Période 3 :*

* Animations avec la CCBS « le tri décolle »

* En lien avec le tri, nous récupérons en vue de recycler : les bouchons à déposer dans les sacs transparents, le matériel scolaire : feutres, stylos..., les cartouches d'encre à déposer dans la salle de motricité.

• *Période 4 :*

* Carnaval (date à définir)

• *Période 5 :*

* Spectacle (le vendredi 20 ou 27 mai date à confirmer)

* Chorale des MS et GS (le vendredi 10 juin date à confirmer)

• Il n'y aura pas d'activité piscine pour cette année scolaire 2015-2016.

• La question de la kermesse a été abordée par les fédérations.

Son organisation est possible par le biais des fédérations de parents.

L'équipe pédagogique organise pour la fin de l'année scolaire un spectacle de danse en lien avec le projet d'école et la compagnie Arcane, ainsi que la représentation des chants de la chorale des moyens et des grands.

La question de l'enchaînement du spectacle et de la « kermesse » a été évoquée sans décision définitive. Cette possibilité permettra de réunir les familles sur une seule date. Le lieu a aussi été évoqué : école, salle des fêtes mais cette dernière impose des contraintes en terme de capacité d'accueil. La date du vendredi 17 juin de 18h à 20h a été évoqué avec tenue des stands par les parents et présence des enseignants.

Une demande sera adressée à l'école élémentaire pour harmoniser les dates.

• La PEEP reconduira le « Concours de dessin » dont le thème est la fête foraine.

• La FCPE souhaite reconduire la bourse aux livres (pas de date arrêtée).

4. Locaux et matériels :

Les services techniques ont mis en place un nouveau logiciel de gestion des demandes de travaux qui permet un traitement plus efficace des demandes diverses.



6/7

- Les travaux d'été n'ont pas été réalisés durant les vacances estivales.
- Le bord des arbres à modifier pour mener à bien le projet jardinage.
- Le traitement des demandes de travaux est facilité grâce au logiciel « Fluxnet » de la mairie, cependant beaucoup sinon aucune demande n'a été traitée.

Les demandes ont été réitérées et sont toujours en attente de réalisation.

- L'école souhaite savoir quelle va être la prise en charge pour le matériel détérioré lors des vacances scolaires estivales de l'année passée (constatées à la rentrée scolaire 2014-15 et toujours pas remplacées). Une demande de remboursement et de remplacement de matériel a été faite au service scolaire pour les vols et la casse.
- L'entourage des arbres a été réalisé durant les vacances de la Toussaint et permettra aux classes de mener le projet de plantation lors de l'année scolaire 2014-15. Or en l'état le projet ne peut toujours pas être mis en place puisque les bordures ne sont pas fermées. Ce projet est en stand-by depuis 5 ans, l'équipe pédagogique souhaite pouvoir le mettre concrètement en place avec les enfants.

- **Gros travaux :**

- * Nous réitérons les demandes suivantes :

- le remplissage du bac à sable
 - déplacement de la porte d'accès des toilettes du RDC
 - élargissement de la rampe d'accès à la cave
 - ballon d'eau chaude indépendant pour la cuisine
 - aménagement du local de stockage des produits d'entretien.

Ces demandes seront renouvelées au budget prévisionnel de l'année 2016 pour les travaux

5. Questions diverses

- **PEEP :**

Voici les points que nous aimerions porter à l'ordre du jour :

- * Le remplacement des professeurs enceintes.

- * Le recrutement de l'EVS.

Le recrutement d'un EVS est porté à la connaissance de la circonscription suite au non renouvellement du contrat de la personne précédente. Une personne avait été nommée sur le poste pour la rentrée 2015-16 mais elle a en dernier lieu été affectée sur un poste d'AVS dans une autre école de Carrières pour suivre un enfant.

Mme Mossant (CPC) suit le dossier.

Les fédérations proposent de faire un courrier à l'attention de Madame l'Inspectrice.

- * Le problème des inscriptions périscolaires lors de l'absence de l'ATSEM.

La mairie répond que les inscriptions depuis septembre se font directement par les familles en ligne pour un mois et non plus au jour le jour à la porte de la classe. Une interrogation subsiste en cas de signalement de changement de dernière minute si l'ATSEM n'est pas dans la classe.

- * Le nettoyage du préau. Il devait être réalisé en mars 2014.

- * L'installation de portes battantes en plus des cloisons dans les toilettes.

Pose de cloisons dans les toilettes de l'étage ?

La demande est faite auprès de la municipalité.

- * Plainte de parents face à l'augmentation des tarifs périscolaires. Demande de ne pas appliquer la seconde augmentation.

Ce point ne pourra être abordé lors du conseil car il relève de discussions en direct avec la municipalité.

- * Plan « Vigipirate » : rappels des interdits et possibilités de sorties.

Il est rappelé l'importance de la vigilance de chacun pour assurer la sécurité.

Des membres de l'équipe sont présents à l'ouverture des grilles et surveillent cet accès. Il est rappelé aux familles de ne pas s'attarder dans l'enceinte de l'école aux



7/7

moments d'entrée et de sorties. Seuls les parents dont les enfants bénéficient d'une prise en charge extérieure ou malades peuvent entrer dans l'école durant le temps scolaire.

* « Concours de dessins » PEEP

Madame Benchaabane rappelle les modalités du concours de dessin : soit participation libre de l'enfant, soit collective par le biais de la classe. Le thème de cette année est la fête foraine.

* Accessibilité des locaux aux personnes à mobilité réduite :

L'aménagement des écoles des Plants Catelaine et de l'élémentaire Maurice Berteaux permet d'accueillir des personnes à mobilité réduite. Les inscriptions éventuelles sur la maternelle Berteaux seraient dirigées vers les Plants de Catelaine.

- **FCPE :**

Voici les points que nous souhaitons aborder jeudi :

* Règlement intérieur sur les retards.

Le point des retards a été éclairci et précisé dans le règlement intérieur.

* Circulation dans l'école le matin (trop de monde dans l'escalier et le couloir du haut).

La question de l'ouverture du portillon côté rue de Verdun peut poser des problèmes de sécurité en l'état actuel du déploiement du plan « Vigipirate », de la mobilisation et vérification supplémentaire par un membre de l'équipe de la fermeture des portes, de possible disparition de clés de l'école (comme par le passé).

L'équipe enseignante refuse pour l'heure l'ouverture de cet accès sans moyens supplémentaires.

Les mesures s'étant durcies depuis les événements récents, l'examen de la demande sera éventuellement fait pour le début de l'année 2016 ceci en fonction des mesures de sécurité évidente applicable aux établissements scolaires.

* Remplacement des deux congés maternité.

* Recrutement d'un assistant administratif pour la Directrice.

* Fête de l'école en fin d'année.

* Travaux non effectués cet été : quand le seront-ils ?